



F N A P E E T H T

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves
de l'Enseignement Technique d'Hôtellerie et de Tourisme
www.fnapeetht.asso.fr - Tél: 01 53 32 81 85

N° 6 Octobre 2007

NOS ESSENTIELS ...

C'est devenu un rendez vous attendu de tous, notre journal doit être le reflet de vos attentes dans son contenu

Un petit rappel pour ne pas oublier que chaque APE sera sollicitée , à tour de rôle , pour rédiger l'Edito

Début octobreAPE du Touquet
Début novembreAPE de Paris
Début janvierAPE de Toulouse
Début févrierAPE de Nice
Début marsAPE de St Quentin
Début avrilAPE de Thonon

Nous vous remercions de réfléchir dès maintenant au thème que vous publierez

Ces pages vous sont ouvertes

Editorial

Au Lycée Hôtelier du Touquet (LHT), comme dans tous les lycées hôteliers de France et peut être plus que dans un lycée classique la rentrée est toujours un événement important pour les élèves et pour les familles.

La plupart des enfants quittent pour la première fois le cocon familial pour entrer dans un univers presque inconnu qu'ils n'ont en fait découvert furtivement que par le biais des journées portes ouvertes ou par les émissions de télévision qui fleurissent actuellement sur nos écrans. Il leur faut très vite respecter de nouveaux codes, de nouvelles règles, découvrir de nouvelles matières, de nouveaux comportements, se plier à une nouvelle discipline : la vie en collectivité à l'internat, le port d'un uniforme et de tenues professionnelles.

Beaucoup de familles voient partir leurs chérubins avec inquiétude et anxiété, face à un milieu qu'elles ne connaissent pas toujours très bien.

L'APE est tout d'abord là pour rassurer les parents en leur montrant qu'ils ne sont pas seuls, et qu'ils peuvent s'appuyer sur l'expérience de ceux qui les ont précédés. Au LHT la rentrée 2007/2008 a un parfum particulier. Après 18 mois de chantier qui ont occasionné de nombreuses perturbations, y compris dans l'organisation des examens, le nouveau proviseur a accueilli les élèves et l'équipe pédagogique dans des installations flambant neuves : nouvelles cuisines, nouvelles installations techniques, nouveaux restaurants d'application, internat rénové.

Sous la houlette du nouveau chef des travaux, Monsieur FELIX, l'année qui commence va permettre aux élèves de bénéficier d'un enseignement de haut niveau en phase avec les exigences professionnelles du monde de l'hôtellerie et de la restauration.

Comme il le fait depuis maintenant plus de 30 ans, le bureau de l'APE, fort de plus de 20 bénévoles, va continuer à travailler au quotidien afin de faciliter la vie des lycéens et d'offrir aux élèves et aux familles les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement. C'est ainsi que l'APE du Touquet s'est investie dans le ramassage scolaire (elle a reçu délégation des départements Nord et Pas de Calais pour organiser ce service) dans l'organisation d'une bourse aux vêtements, dans la mise en place d'une caisse de solidarité, dans la création d'un fichier de logements en ville, dans la diffusion de bulletins d'information en direction des parents, mais également des élèves, dans l'organisation des stages professionnels. L'APE participe également financièrement à la vie extrascolaire de l'établissement qu'il s'agisse de sorties culturelles (théâtre, cinéma ...) ou de voyages, ou d'événements exceptionnels comme la nuit des lycéens qui aura lieu, cette année, le 1^{er} décembre sur le thème du carnaval.

L'intense activité de l'association nécessite une modernisation importante, et il est heureux de constater que dans un monde de plus en plus individualiste, il y a jusqu'à présent toujours des parents qui acceptent de s'investir bénévolement au côté de l'équipe pédagogique de l'établissement pour accompagner les élèves dans leur parcours de formation.



SOMMAIRE

- Editorial Lycée Touquet
- Résultats aux examens
- Le salon du Recrutement
- Coordonnées des membres de la FNAPEETHT
- Rappel des vacances scolaires
- Rappel sur la Protection Juridique

Résultats d'examens:

Lycées	C A P Cuisine	BEP Option A	BEP Option B	BAC Pro	BAC Techno	BTS Option A	BTS Option B	BTS Hébrgt.	BTS V P T
Bordeaux	91,70%	89,80%	95,30%	90,50%	91%	86,20%	72,40%	93,90%	75,90%
Cagnes									
Challes les eaux									
Dinard	100 %	100 %	100 %	95 %	94,44 %	84,85 %	93,33 %	92,31 %	/
Le Touquet	100%	90,3%	97%	71,40%	70,30%	73,60%	91,70%	100%	/
Nice									
Paris									
St Quentin	/	92,6%	92,6%	85,7%	81,8%	85,7%	92,3%	91,7%	70,8%
Thonon									
Toulouse	/	97,67%		87,50%	91,80%	77,14%	89,29%	/	93,10%

Résultats dans les différentes Mentions ou Formations Complémentaires:

Lycées	M.C Accueil Réception	M.C Sommellerie	M.C Employé Barman	M.C Cuisinier Dessert de Restaurant	FCIL Gouver- nante	FCIL Chef de Rang	FCIL BAC Pro Turbo	FCIL Employé Traiteur
Bordeaux	90,9%	100%	100%	91,60%	/	/	/	/
Cagnes								
Challes les eaux								
Dinard	90,91%	100%	100%	/	/	/	/	/
Le Touquet	85,50%	/	100%	57,10%	/	/	/	40%
Nice								
Paris								
St Quentin	/	/	90,9%	/	/	/	/	/
Thonon								
Toulouse	100%	87,50%	/	100%	92,36%	75%	100%	/

PRESTHO : LE SALON DU RECRUTEMENT

Pour sa septième année consécutive, le salon du recrutement et de la formation entièrement dédié aux métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme s'est tenu le 25 septembre 2007 à Paris, Porte de Champerret.

Ce salon gratuit permet aux débutants ou aux personnes expérimentées, de formation CAP à Bac +4, de rencontrer les professionnels et formateurs du secteur.

Beaucoup de grands groupes (ACCOR, ELIOR, KYRIAD, CONCORDE...), de petits groupes et brasseries (Frères BLANC, Groupe FLO, El RANCHO, Hipopotamus, La Criée...), la cuisine collective (CHR, Casino, Score Service..) et des organismes de formation (AFPA, ANPE, la région et les départements ainsi que des centres de formation privés) accueillaient et informaient les visiteurs, enregistraient des prés embauches ou inscriptions.

L'année dernière ce salon a eu un peu plus de 2800 visiteurs : 24% de CAP/BEP, 17% de Bac, 23% de Bac+2/3, 18% de bac+4/5 et 18 % d'autodidactes avec 29% de débutants, 29 % de 1 à 3 ans d'expérience, 21% de 4 à 9 ans d'expérience.

La FNAPEETHT avait été conviée par le journal l'Hôtellerie qui, sur son stand, présentait son site informatique avec ses propositions d'emploi, l'enregistrement gratuit des cv, l'information quotidienne, les nombreuses recettes et ses sujets inter actifs. De nombreux visiteurs venus avec leur CV sur clés USB, ont profité de cet enregis-

Coordonnées des Membres FNAPEETHT:

Membres du Bureau

Monsieur WATTIER	-Président	06 69 51 25 30	E-Mail : patrice.wattier@fr.thalesgroup.com
Madame DAVID	-Présidente d'Honneur	01 53 32 81 85	E-Mail : annie.david@les3poussins.com
Monsieur LANDUREAU	-Vice Président - Trésorier	01 47 06 23 56	E-Mail : philippe.landureau@laposte.net
Monsieur HAMON	-Vice Président	02 99 83 31 98	E-Mail : brunonhamon2@wanadoo.fr
Madame QUINTIN	Secrétaire Administrative	01 43 01 85 82	E-Mail : quintin.m@aliceadsl.fr
Monsieur THEBAULT	-Trésorier adjoint	06 83 44 75 03	E-Mail : herve.thebault.35@wanadoo.fr
Monsieur BLANC	-Conseiller	01 42 03 59 26	E-Mail : xdblanc@orange.fr
Monsieur ROUTIER	-Conseiller	03 21 80 33 57	E-Mail : francis.routier@orange.fr
Monsieur SOSTHENE	-Conseiller	06 73 38 59 89	E-Mail : serge.sosthene@wanadoo.fr
Madame FRUH RENAUD	-Conseiller	06 18 16 28 37	E-Mail : jacqueline.fruh@orange.fr

Présidents des A P E

Madame FRUH RENAUD	-Bordeaux Talence	06 18 16 28 37	E-Mail : jacqueline.fruh@orange.fr
Monsieur CORNET	-Cagnes	08 74 5746 42	E-Mail : scornet@macif.fr
Madame VENTURINI	-Challes les Eaux	04 79 72 58 13	E-Mail : vventurini@wanadoo.fr
Monsieur HAMON	-Dinard	02 99 83 31 98	E-Mail : brunonhamon2@wanadoo.fr
Monsieur BINKOWSKI	-Le Touquet	03 21 64 24 27	E-Mail : binkowski@free.fr
Monsieur BOUVET	-Nice	04 93 73 26 56	E-Mail : patrick.bouvet@terrassesdusoleil.com
Monsieur BLANC	-Paris	01 42 03 59 26	E-Mail : xdjblanc@orange.fr
Monsieur WATTIER	-St Quentin/Yvelines	01 30 69 71 66	E-Mail : patrice.wattier@fr.thalesgroup.com
Madame MERMIER	-Thonon	04 50 75 45 18	E-Mail : arlette.mermier@club-internet.fr
Monsieur LITOUX	-Toulouse	05 61 37 00 82	E-Mail : didier.litoux@airbus.com E-Mail : didier.litoux@wanadoo.fr

Un Rappel des Vacances Scolaires

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Rentrée des enseignants		Lundi 03 septembre 2007	
Rentrée des élèves		Mardi 4 septembre 2007	
Toussaint		Samedi 27 octobre 2007 au Jeudi 8 novembre 2007	
Noël		Samedi 22 décembre 2007 au Lundi 7 janvier 2008	
Hiver	Samedi 16 février 2008 Lundi 03 mars 2008	Samedi 09 février 2008 Lundi 25 février 2008	Samedi 23 février 2008 Lundi 10 mars 2008
Printemps	Samedi 12 avril 2008 Lundi 28 avril 2008	Samedi 05 avril 2008 Lundi 21 avril 2008	Samedi 19 avril 2008 Lundi 05 mai 2008
Début des vacances d'été		Jeudi 03 juillet 2008	

La ZONE A comprend les académies de:
Caen - Clermont-Ferrand - Grenoble - Lyon - Montpellier - Nancy-Metz - Nantes - Rennes - Toulouse

La ZONE B comprend les académies de:
d'Aix-Marseille - Amiens - Besançon - Dijon - Lille - Limoges - Nice - Orléans Tours - Reims - Rouen - Strasbourg

La ZONE C comprend les académies de:
Bordeaux - Créteil - Paris - Versailles

Un Rappel sur la Protection Juridique:

Dans ces temps de plus en plus procéduriers, il nous a paru indispensable d'avoir pour vous, qui prenez des responsabilités au sein de nos APE, une protection et une aide qui vous assiste devant toute situation qui vous mettrait en position délicate face à vos adhérents.

Les sinistres couverts concernant, toute réclamation amiable ou judiciaire :

- faite PAR ou CONTRE l'assuré (président ou trésorier) suite à un différent ou un litige dont le caractère n'était pas connu de lui lors de la signature
- déclarée pendant la période de validité du contrat
- et l'opposant à une personne étrangère au contrat

L'assureur intervient pour les garanties ci-après définies en matière de :

Prestations fournies

- **PREVENTION ET INFORMATION JURIDIQUES**
En prévention de tout litige, l'assureur informe l'assuré sur ses droits et sur les mesures nécessaires à la sauvegarde de ses intérêts.
- **DEFENSE AMIABLE ET INTERETS**
En présence d'un litige, l'assureur effectue les démarches amiables nécessaires auprès de la partie adverse afin d'obtenir une solution acceptable par l'assuré
- **DEFENSE JUDICIAIRE DES INTERETS**
En l'absence de solution amiable, l'assureur, sous les simples réserves que le litige ne soit pas prescrit et qu'il repose sur des bases juridiques certaines, prend en charge les frais engendrés par une procédure tentant :
 - à la reconnaissance de droits
 - à la restitution des biens
 - à l'obtention d'indemnités pour réparation d'un préjudice

Frais pris en charge par l'assureur

- Dans le cadre des prestations fournies, l'assureur prend en charge la totalité des opérations effectuées à son initiative
- En RECOURS comme en DEFENSE, l'assureur prend en charge le paiement des frais, dépens et honoraires à toute action en justice (**sous réserve des excursions**)